

Trop peu d'élèves mettent la ceinture dans le car



Lundi, les gendarmes ont constaté que seulement 5 à 10 % des élèves portent leur ceinture de sécurité.

À l'exception des 10 % d'élèves fouesnantais qui se rendent au collège à pied ou en voiture, 90 % de collégiens du canton utilisent le car comme moyen de transport. Lundi matin, à 8 h, un comité d'accueil attendait les élèves de Kervihan, sur la raquette d'arrivée des cars. L'objectif, pour la gendarmerie fouesnantaise, était de vérifier le port de la ceinture de sécurité, avec l'idée d'informer mais pas de sanctionner.

Le résultat était assez inquiétant : « seulement 5 à 10 % attachent leur ceinture. Les excuses sont diverses : je ne peux pas l'accrocher, mon sac est sur mes genoux, je ne peux pas bouger... », constatent les gendarmes. Maryse Rode, directrice du collège Saint-Joseph et Alain Troelle, principal de Kervihan, précisent que « sous l'effet du groupe,

les collégiens décrochent leur ceinture. Le message de sécurité est pourtant répété tout au long de la scolarité ». Les exploitants de transports en commun ajoutent que « le chauffeur donne les consignes aux passagers, mais ne sont pas responsables des comportements des passagers ». Quelques pistes de travail ont été élaborées : travail d'information sur le temps scolaire, affichage de sensibilisation, messages adressés aux parents leur rappelant aussi le montant des amendes, de 135 € et 90 € si règlement dans la semaine.